

COORDONNÉES

Siège social :
1 rue François Prat -86000 POITIERS
Accueil :
Tél. : 05.49.61.17.35
Fax : 05.49.61.66.51
Site et E-mail :
Site officiel : <http://foot86.fff.fr>
Email : district@foot86.fff.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi 9h30 – 17h30
Mardi au vendredi : 13h30 – 17h30

AGENDA DE LA SEMAINE

Samedi 7 et dimanche 8 octobre

National 3
R1-R2-R3
Départemental 1 à 5
Féminines 3^e Division
Féminines R1-R2
Féminines D1-D2-D3
U19 R1
U18 et U16 R1-R2
U17 R1-D1-D2
U15 R1-R2-D1-D2
U13 D1-D2-D3
Plateaux U7 à U11
Féminines U11 à U18

Lundi 9 octobre

Réunion de secteur à Lavoux

Lundi 9 et mardi 10 octobre

Formation éducateurs

Mercredi 11 octobre

Commission Statut de l'Arbitrage
Commission Sportive

Jeudi 12 octobre

Commission des Jeunes
Commission de Discipline

Vendredi 10 octobre

Et si les Filles jouaient au foot ?

SOMMAIRE

Partenaire	p. 2
Avis aux clubs	p. 3
Avis aux arbitres	p. 7
Avis aux éducateurs	p. 9
PV Commission Sportive	p. 16
PV Commission Litiges et Contentieux	p. 20
PV Commission Jeunes	p. 24
Informations diverses	p. 29
Mini-jeu	p. 33

PARTENAIRE DE LA SEMAINE

INTERSPORT
LE SPORT COMMENCE ICI
CHASSENEUIL

COUPE DE FRANCE DES ARBITRES



RÉUNIONS DE SECTEUR 23-24



**Début des réunions
de secteur ce
vendredi 6 octobre !**

**Plus d'informations
sur les différents
lieux et les dates
page 3**



PARTENAIRE

OFFRE SPECIALE
HIVER 2023



OFFRE NON RETROACTIVE,
DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

Du 25/09/2023 au
15/11/2023

DOUDOUNE

ref 100520001

PVC Junior 80€
PVC Senior 100€

Remise 50%

4 000 pièces disponibles
Non reconduite

uhlsport

LOT DE 15



INTERSPORT
LE SPORT COMMENCE ICI

CHASSENEUIL



AVIS AUX CLUBS

RÉUNIONS DE SECTEUR – SAISON 2023/2024

Le District de la Vienne de Football organise en début de saison des réunions de secteur. Vous trouverez ci-dessous les dates de chaque réunion. Accueil des clubs à 18h45 pour un début de réunion à 19h00.

Pensez à réserver votre soirée ! Une invitation sera adressée à chaque club par la messagerie Gmail.

Vendredi 6 octobre 2023 à la salle Yves Girard - 9 rue Bellabre - 86160 ST MAURICE LA CLOUERE

Secteurs 7 et 8 - Vallées du Clain - Pays Mélusin et Civraisien en Poitou (27 clubs)

ACG Foot Sud 86, Aslonnes, Blanzay, Brion St Secondin, Champagné St Hilaire, Châtain, Château Larcher, Fleuré, La Chapelle Bâton, Les Roches La Villedieu, Lusignan, Nieuil L'Espoir, Nouaillé, Payroux Charroux-Mauprévoir, Rouillé, Savigné, Smarves Iteuil, Sommières St Romain, St Maurice Gençay, St Saviol, Valence en Poitou Olympique Club, Valence en Poitou Couhé, Vernon, Vivonne.

GJ Espoir Sud Poitiers, GJ Val de Vonne, GJ Foot Sud 86.

Lundi 9 octobre 2023 à la salle des Fêtes - 3 rue de Jardres - 86800 LAVOUX

Secteurs 9 et 10 – Grand Poitiers 2 (36 clubs)

Beaumont St Cyr, Biard, Bonnes, Buxerolles, Chasseneuil-St Georges, Chauvigny, Crotelle FC, Dissay, Fontaine Le Comte, Jardres, Jaunay Marigny, Lavoux-Liniers, Ligugé, Mignaloux Beauvoir, Migné Auxances, Montamisé, Poitiers 3 Cités, Poitiers ASAC, Poitiers ES Beaulieu, FC Poitiers Beaulieu, Poitiers CEP 1892, Stade Poitevin FC, Poitiers Gibauderie, Poitiers Portugais, Poitiers ASPTT, Pouillé Tercé, Savigny L'Evescault, Sèvres Anxaumont, St Benoît, St Julien L'Ars, Villeneuve, Vouneuil Béruges.

GJ Dissay Beaumont, GJ Montasèvres, GJ Vallée Vienne et Moulière Chauvigny.

Foot Entreprise Secours Catholique.

Lundi 16 octobre 2023 à la salle du Château - 6 rue Dr Desormeaux - 86190 AYRON

Secteurs 1 et 2 - Pays Loudunais et du Haut-Poitou (24 clubs)

ASM, Avanton, Beuxes, Boivre Sporting Club 2015, Ceaux- La Roche, Champigny, Cissé, Coussay en Mirebeau, Latillé, La Pallu, Les Trois Moutiers, Loudun, Mirebeau, Moncontour, Monts sur Guesnes, Neuville, Nord Vienne, Quinçay, Sammarçolles, Saint Léger de Montbrillais, Vendelogne, Vouillé, Vouzailles.

GJ Sud Haut Poitou.

Vendredi 20 octobre 2023 - à la salle Espace 2000 - 19 rue de la Vergnade - 86500 SAULGE

Secteurs 5 et 6 - Vienne et Gartempe (20 clubs)

Adriers, Availles Limouzine, Bouresse, Haims, Jouhet Pindray, La Chapelle Viviers, Leignes sur Fontaine, Le Vigeant, Mazerolles Lussac, Montmorillon, Nalliers, Queaux-Moussac, Saulgé, Sillars, St Savin St Germain, Usson - L'Isle, Valdivienne, Vallée du Salleron, GJ 3 Vallées 86, 3 Vallées 86.

Lundi 23 octobre 2023 – à la salle des Fêtes – rue du Val de Creuse – 86220 ST REMY SUR CREUSE

Secteurs 3 et 4 - Pays Châtelleraudais (30 clubs)

Antoigné, Antran, Availles en Châtelleraut, Bonneuil Matours, Buxeuil, Cenon, Cernay St Genest, Châtelleraut Portugais, Châtelleraut Réunionnais, Châtelleraut SO, Colombiers, Coussay les Bois, Espoir FC, Ingrandes, L'Envigne, Leigné sur Usseau, Naintré, Orches, Ouzilly, Oyré-Dangé, Ozon FC, Pleumartin La Roche Posay, St Christophe, St Rémy sur Creuse, Thuré-Besse, Usseau, Vicq sur Gartempe, Vouneuil sur Vienne.

GJ Antoigné Ingrandes, GJ Avenir 86.



CALENDRIER GÉNÉRAL

TÉLÉCHARGEZ LE CALENDRIER GÉNÉRAL

ENGAGEMENTS

Certains engagements sont encore ouverts sur Footclubs.

Merci de **bien vérifier** vos terrains et **vos desideratas** (jumelage et alternance, horaires, nocturne...) A cet effet, vous trouverez une notice explicative en [cliquant ici](#).
Une notice pour créer une entente dans Footclubs en [cliquant ici](#).

Pour les jeunes :

U15 à 8 / U17 à 8 => fin des engagements le **25/10/23**

Foot Diversifié :

Futsal => fin des engagements le **31/12/23 pas d'obligation d'avoir un gymnase**

PROBLÈME COTISATION EN LIGNE

Une anomalie est en cours sur l'outil de cotisation en ligne de la FFF (paiement des licences en ligne). Cela fait suite à un blocage provenant d'un prestataire de la FFF.

Les impacts sont les suivants :

- Depuis lundi 25/09 midi, les licenciés ne peuvent pas régler leur cotisation en ligne.
- Certains paiements effectués par des licenciés avant le 25/09 ont bien été reçus sur le compte de la FFF mais n'ont pas été perçus par les clubs. Toutes ces transactions seront rattrapées dès que possible
- La fonctionnalité de virement est momentanément indisponible en attendant la résolution du problème

La FFF travaille actuellement à rétablir la situation le plus rapidement possible.

ORGANIGRAMMES CLUB / GROUPEMENT

Pour vous aider dans l'organisation de votre association, et afin d'être en corrélation avec le LABEL JEUNES Fédéral, le LABEL E.F.F Fédéral et le LABEL SENIORS L.F.N.A, il a été décidé de vous proposer un outil fonctionnel (qui remplace l'ancienne « fiche d'encadrement »).

Merci de compléter l'ensemble des organigrammes reçus par mail le mardi 22 août.

Ces derniers sont aussi disponibles sur le site du District via le lien suivant : <https://foot86.fff.fr/wp-content/uploads/sites/33/bsk-pdf-manager/79868756cb532b66641e5cf656cf711f.pdf>

Les organigrammes sont à retourner par mail à l'adresse district@foot86.fff.fr avant le **Vendredi 17 Novembre 2023**.

DÉFIS SPORTIFS

Vous avez reçu par mail le mardi 22 août tous les documents concernant les Défis Sportifs pour la saison 2023/2024.

Ces différents documents sont aussi disponibles sur le site du District via les liens suivants :

Présentation Générale : [en cliquant ici](#)

Barèmes : [en cliquant ici](#)

Fiches résultats : [en cliquant ici](#)

Les documents sont à retourner au District avant le **vendredi 1^{er} décembre 2023**.

Les **Défis Sportifs** sont avant tout un moyen pour les jeunes joueurs et joueuses de connaître leur progression dans la pratique de leur sport préféré.

Ils doivent donc être passés dans un climat de confiance et de plaisir indispensable à leur réussite.

La progression de chacun n'étant que l'unique but visé, il paraît donc logique que les jeunes puissent effectuer ces tests le plus grand nombre de fois possible afin d'obtenir une réelle évolution.

Pour les U10-U11G et U11F, il s'agit juste de faire connaître et d'habituer les joueurs/es à ces défis sans rechercher toutes formes de performances.



16^E ÉDITION DES TROPHÉES PHILIPPE SÉGUIN

La 16^e édition des « Trophées Philippe Séguin du Fondation du Football » est lancée !

Depuis 2008, l'appel à candidatures des Trophées Philippe Séguin vise à détecter, valoriser et promouvoir des initiatives sociales et citoyennes souvent méconnues mises en œuvre dans le monde du football et encourager la diffusion à grande échelle des meilleures bonnes pratiques identifiées en s'appuyant sur l'expertise des clubs et en mobilisant les porteurs de projets.

4 catégories sont ouvertes aux 14 000 clubs amateurs affiliés à la FFF :

Education & Citoyenneté – Mixité & Diversité

Solidarité & Inclusion – Santé & Environnement

2 catégories spécifiques pour valoriser l'engagement du football professionnel sont également ouvertes aux clubs professionnels et aux joueurs.

Le calendrier 2023-2024

Dépôt des candidatures du **26 septembre 2023 au 10 décembre 2023**

Jury de sélection sur dossiers : janvier 2024

Jury d'audition des clubs : mars 2024

Cérémonie de remise des trophées : mai 2024

Chiffres-clés (depuis 2008)

- 4 026 bonnes pratiques recensées
- 257 clubs récompensés
- 849 K€ de dotation globale



Complétez votre dossier en cliquant sur le lien suivant :

<https://fondationdufootball.wiin.io/fr/applications/trophee-philippe-seguin2024-club-de-football-amateurs-95ba43>



PASS'SPORT : COMMENT ÇA MARCHE ?

L'État reconduit l'opération Pass'Sport pour favoriser la prise de licence des enfants et jeunes adultes dans un club sportif pour la saison 2023-2024.

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant/jeune adulte éligible pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive volontaire effectuée entre le 1er juin et le 31 décembre 2023. En 2022, 1,22 million de jeunes (+ 20%) en ont bénéficié au sein de 58 000 associations sportives (+ 8%).

Cette réduction, sous forme de coupon, est personnelle et utilisable une seule fois auprès d'un club choisi. Le Pass'Sport est une aide cumulable avec les autres aides mises en place notamment par les collectivités. Il concerne potentiellement 6,7 millions d'enfants et de jeunes adultes.



Pour bénéficier du Pass'Sport, il faut :

- être né(e) entre le 16 septembre 2005 et le 31 décembre 2017 (6 à 17 ans révolus) et bénéficier de l'Allocation de rentrée scolaire (ARS) ;
- être né(e) entre le 1er juin 2003 et le 31 décembre 2017 (6 à 19 ans révolus) et bénéficier de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ;
- être né(e) entre le 16 septembre 1992 et le 31 décembre 2007 (16 à 30 ans) et bénéficier de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH) ;
- être étudiant âgé de 28 ans révolus au plus et bénéficier au plus tard le 15 octobre 2023, d'une bourse de l'état de l'enseignement supérieur sous conditions de ressources, d'une aide annuelle du CROUS ou d'une bourse régionale pour les formations sanitaires et sociales pour l'année universitaire 2023-2024.

Les structures éligibles sont :

- les associations et structures affiliées aux fédérations sportives agréées par le ministère chargé des Sports ;
- les associations agréées JEP (Jeunesse et Éducation populaire) ou Sport, situées dans les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) ;
- les structures du loisir sportif marchand (exemples : salle de fitness, salle d'escalade, club de foot 5, patinoire...)

Pour accéder à la Notice club Pass' Sport, [cliquez ici](#).



AVIS AUX ARBITRES

NUMERO DE TELEPHONE POUR LES DESIGNATIONS DU VENDREDI (à partir de 17h30) jusqu'au DIMANCHE MIDI

Afin de joindre le responsable des désignations d'astreinte **à partir du vendredi 17h30 et jusqu'au DIMANCHE MIDI**, un numéro de téléphone est à la disposition des arbitres, veuillez contacter le n° suivant :

06.43.06.88.53

En cas d'empêchement, à compter du dimanche midi, il est demandé aux arbitres de contacter le club recevant.

Du lundi au vendredi, il est demandé aux arbitres d'adresser des mails au District (et non par téléphone) pour toute demande ou modification.

TESTS PHYSIQUES DES ARBITRES

MARDI 17 OCTOBRE 2023 – RATRAPAGE n°1 - RDV à 21h00 pour début des tests à 21h30

SAMEDI 21 OCTOBRE 2023 – RATRAPAGE n°2 - RDV à 9h00 pour début des tests à 9h30



Inscription obligatoire via Google Forms et non par retour de mail (lien transmis par mail).



En cas d'indisponibilité sur l'ensemble des dates, il est nécessaire de d'adresser une lettre justificative ou justificatif d'indisponibilité par mail au District (district@foot86.fff.fr). Le cas échéant, la personne sera considérée comme absent(e) non excusé(e).

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE SUR LES TERRAINS

Afin de poursuivre la lutte contre la violence sur les terrains, et comme promis lors de l'Assemblée de la LFNA à Royan le 1er juillet dernier, la LFNA demande formellement aux arbitres, et aux délégués, de prendre les mesures suivantes :

- **Pour rappel : arrêt des matchs en cas d'injures à caractère racistes (y compris anti-blancs), homophobes ou sexistes.**
- **De plus : arrêt des matchs en cas de bagarre générale incluant plus de 2 joueurs.**

Par ailleurs Gilles BOUARD, Directeur Technique Régional, a également demandé aux arbitres et aux délégués de **procéder à une vérification stricte de l'identité des éducateurs de chaque club afin de faire respecter les statuts.**

Pendant l'appel d'avant-match, l'identité sera vérifiée via la licence et/ou pièce d'identité, puis les arbitres et délégués s'assureront que l'éducateur est bien présent sur le banc. **Tout manquement fera l'objet d'un rapport et sera sanctionné sans aucun appel à l'ordre.**

FORMATIONS INITIALES D'ARBITRES

La Ligue de Football de Nouvelle-Aquitaine, en collaboration avec la CDA et CDPA du District et ses chargés de mission en arbitrage, propose des formations initiales pour les nouveaux arbitres, mineurs comme majeurs, masculins comme féminins.

Dates des prochaines FIA :

- Du 10/11/2023 au 12/11/2023
- Du 15/12/2023 au 17/12/2023
- Du 02/02/2023 au 04/02/2023

Lien d'inscription : <https://www.malfna.fr/formations-darbitres/>



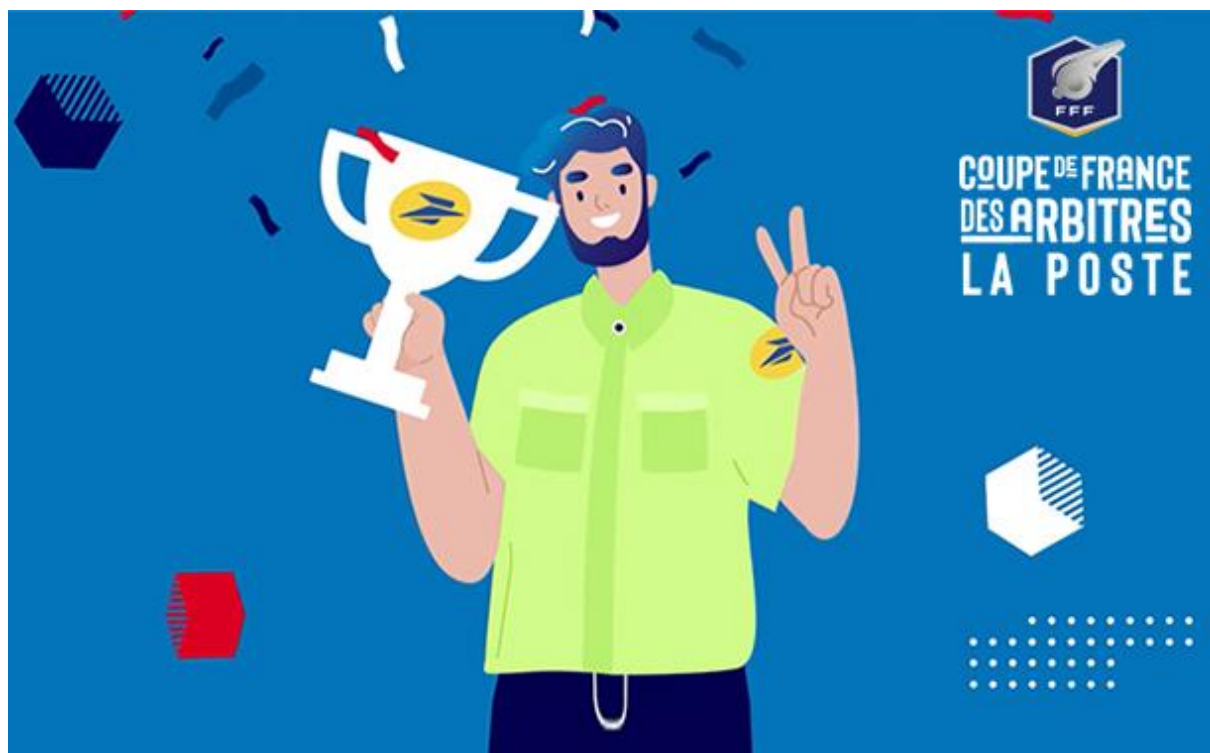
COUPE DE FRANCE DES ARBITRES LA POSTE

En 2022, la FFF et La Poste ont œuvré conjointement pour créer la Coupe de France des Arbitres La Poste, la première compétition 100% dédiée aux arbitres, destinée à valoriser les arbitres amateurs et favoriser leur fidélisation.

Pour sa première édition, cette compétition a permis de rassembler plus de 3.000 arbitres, représentants près de 2.500 clubs, répartis dans la totalité des Districts.

Cette année la compétition s'annonce tout aussi passionnante avec l'intégration des arbitres assistants et des arbitres mineurs, ayant obtenu leur licence "libre" de football avant le 24 septembre 2023. Plus de 22 000 arbitres amateurs issus des ligues métropolitaines et ultra-marines pourront ainsi participer à cette compétition. La première phase débutera par 4 quiz en ligne, chronométrés, visant à évaluer les connaissances des arbitres. La deuxième phase de la compétition se déroulera sur le terrain à partir des 16èmes de finale, où les performances techniques et humaines des 32 arbitres qualifiés seront évalués et comparés lors d'un match de championnat, afin de déterminer qui accèdera aux tours suivants.

Le grand vainqueur ainsi que la meilleure arbitre féminine et le meilleur jeune seront honorés à l'occasion de la finale de la Coupe de France. Le premier tour de quiz débutera le 4 octobre prochain, marquant le coup d'envoi de la compétition pour les participants.





AVIS AUX EDUCATEURS

AEF 86 – INVITATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



AMICALE DES EDUCATEURS DE FOOTBALL DE LA VIENNE 86

«Vivre et Transmettre sa passion»



Cher(e) Collègue,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à la prochaine

ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMICALE DES EDUCATEURS DE FOOTBALL DE LA VIENNE

Qui se tiendra le samedi matin 7 octobre 2023 à partir de 9 h

Au District de Football de la Vienne – 1, rue François PRAT - 86000 POITIERS

Programme prévisionnel :

- 9 h : Accueil
- 9 h 30 : Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire
 - Présentation des invités
 - Allocution et rapport moral du président Serge GROLEAU
 - Rapport Financier
 - Projet 2023/2024

Intervenants : François GRENET (Ancien joueur professionnel des Girondins de Bordeaux) Chargé de mission à la Ligue Nouvelle Aquitaine

Questions Diverses :

Remise du Challenge AEF 86 :

Les Nominés : Quinçay, G.J. Antoigné/A.S Ingrandes, G.J. Vienne et Moulière, Poitiers F.C., St Benoit, Mignaloux-Beauvoir, S.O. Châtelleraut, A.S.A. Couronneries, Jaunay/Marigny, Cenon
(Les 4 lauréats se trouvent parmi ces dix clubs cités)

Petit rappel : Un club lauréat absent lors de l'A.G. se verra immédiatement déclassé et le club classé immédiatement derrière et présent lors de l'A.G. se verra repêché. (Article 3.1 du règlement)

Remise du Trophée C. DIACRE

Remise du Trophée G. BOULOGNE

Clôture de l'Assemblée générale.

A l'issu de cette matinée l'A.E.F. 86, offre le pot de l'amitié suivi d'un petit buffet

Comptant vivement sur votre présence, recevez cher(e) collègue mes salutations sportives



S. GROLEAU
Président de l'AEF 86



DIPLÔMES FÉDÉRAUX : NOUVEAUTÉS 2023/2024

LIGUE DE FOOTBALL NOUVELLE-AQUITAINE

COACH JEUNES

ENTRÉE EN FORMATION

LES PRÉ-REQUIS

-  Être licencié(e) à la FFF
-  Être âgé(e) de 16 ans révolus
-  Certificat médical pour la saison en cours
-  Autorisation parentale pour les mineurs

LA SÉLECTION

- **Entrée en formation sur dossier** selon le nombre de places disponible par session.
- **Convention de formation** signée.
- **Le candidat s'engage** à réaliser les épreuves finales de certification.



CONTENU DE LA FORMATION

Être capable de mettre en application des projets d'encadrement dans le cadre des publics U14 à U19.

Durée totale : 116h



TARIFICATION

COÛT PÉDAGOGIQUE
675€

PRISE EN CHARGE
FAFA* (80%)
540€

RESTE À CHARGE CLUB OU STAGIAIRE
135€

*dans le respect des conditions d'éligibilité (voir guide)

COMMENT BÉNÉFICIER DU FAFA FORMATION ?

*Les DF sont éligibles au FAFA
tout au long de la saison



INSCRIPTION

Deux options possibles :

MON COMPTE FFF
Prise en charge
par le/la licencié(e)

PORTAIL CLUBS
Prise en charge
par le club

Les dates de
formations dans
chaque District de
Nouvelle-Aquitaine





LIGUE DE FOOTBALL NOUVELLE-AQUITAINE

COACH SÉNIORS

ENTRÉE EN FORMATION

LES PRÉ-REQUIS

-  Être licencié(e) à la FFF
-  Être âgé(e) de 16 ans révolus
-  Certificat médical pour la saison en cours
-  Autorisation parentale pour les mineurs

LA SÉLECTION

- **Entrée en formation sur dossier** selon le nombre de places disponible par session.
- **Convention de formation** signée.
- **Le candidat s'engage** à réaliser les épreuves finales de certification.



CONTENU DE LA FORMATION

Être capable de mettre en application des projets d'encadrement dans le cadre des publics seniors.

Durée totale : 108h30



TARIFICATION

COÛT PÉDAGOGIQUE 650€	PRISE EN CHARGE FAFA* (80%) 520€
RESTE À CHARGE CLUB OU STAGIAIRE 130€	

*dans le respect des conditions d'éligibilité (voir guide)

IMPORTANT

Pour chaque formation, le stagiaire doit être titulaire du PSC1 ou de l'AFPS moment de la certification finale (Attestation de Formations aux Premiers Secours)



INSCRIPTION

Deux options possibles :

MON COMPTE FFF

Prise en charge par le/la licencié(e)

PORTAIL CLUBS

Prise en charge par le club

Les dates de formations dans chaque District de Nouvelle-Aquitaine





LIGUE DE FOOTBALL NOUVELLE-AQUITAINE

RESPONSABLE ÉCOLE DE FOOTBALL



ENTRÉE EN FORMATION

LES PRÉ-REQUIS

- Être licencié(e) à la FFF
- Être âgé(e) de 16 ans révolus
- Certificat médical pour la saison en cours
- Autorisation parentale pour les mineurs

LA SÉLECTION

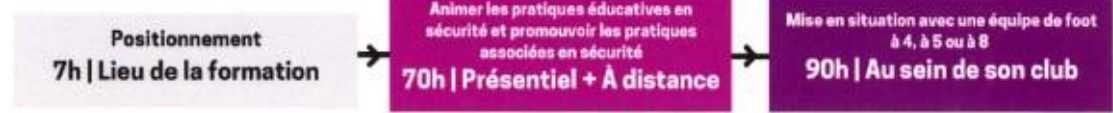
- **Entrée en formation sur dossier** selon le nombre de places disponible par session.
- **Convention de formation** signée.
- **Le candidat s'engage** à réaliser les épreuves finales de certification.

Le titulaire d'un DF certifié peut demander une licence « Éducateur Fédéral » - UEFA C.

CONTENU DE LA FORMATION

Être capable de mettre en application des projets d'encadrement dans le cadre d'un public U6 à U13.

Durée totale : 161h30



TARIFICATION

COÛT PÉDAGOGIQUE 800€	PRISE EN CHARGE FAFA* (80%) 640€
RESTE À CHARGE CLUB OU STAGIAIRE 160€	

*dans le respect des conditions d'éligibilité (voir guide)

CONTACTEZ NOUS !

IR2F@LFNA.FFF.FR

INSCRIPTION

Deux options possibles :

- MON COMPTE FFF**
Prise en charge par le/la licencié(e)
- PORTAIL CLUBS**
Prise en charge par le club

Les dates de formations dans chaque District de Nouvelle-Aquitaine





FORMATION ÉDUCATEURS AU DISTRICT DE LA VIENNE

TÉLÉCHARGEZ LA VERSION PDF



Saison 2023 - 2024

DIPLOMES FÉDÉRAUX

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Coach Jeunes	Poitiers	Positionnement 11/01/2024	J1/J2 : 08h30-17h30 J3 : 08h30-12h30
		Semaine 1 du 12 au 14/02/2024	
		Semaine 2 du 25 au 27/03/2024	
		Certification 31/05/2024	
Coach Séniors	Poitiers	Positionnement 12/01/2024	08h30-17h30
		Semaine 1 du 08 au 09/02/2024	
		Semaine 2 du 28 au 29/03/2024	
		Certification 30/05/2024	

JOURNÉES COMPLÉMENTAIRES DIPLOMES FÉDÉRAUX (demande d'équivalence)

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Journée complémentaire Responsable École de Foot	Poitiers	03/01/2024	08h30-17h30
Journée complémentaire Coach Jeunes	Poitiers	04/01/2024	08h30-17h30
Journée complémentaire Coach Séniors	Poitiers	05/01/2024	08h30-17h30

**CERTIFICATIONS**

CERTIFICATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFF1	Poitiers	20/12/2023	08h30-17h30
CFF2	Poitiers	20/12/2023	08h30-17h30
CFF3	Poitiers	19/12/2023	08h30-17h30

CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFI U6-U9	Poitiers	25/10/2023 et 21/02/2024	à définir
CFI U10-U13	Poitiers	24/10/2023 et 20/02/2024	à définir
CFI U14-U19	Poitiers	26/10/2023 et 22/02/2024	à définir
CFI Séniors	Poitiers	27/10/2023 et 19/02/2024	à définir



CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS DE SPÉCIALITÉ

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Gardien de But Initiation	Poitiers	12/01/2024 et 13/01/2024	08h30-17h30
Gardien de But perfectionnement	Poitiers	07/06/2024 et 08/06/2024	08h30-17h30

ATTESTATIONS FÉDÉRALES

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Futsal	Poitiers	27/01/2024	08h30-17h30
Pratique Féminine	Poitiers	13/04/2024	08h30-17h30



Les inscriptions se font dorénavant 100% en ligne.



Anthony ALLOUIS
aallouis@lfn.fff.fr
06 44 28 33 94



Tony RICHARD
trichardefoot86.fff.fr



IR2F Nouvelle-Aquitaine
ir2felna.fff.fr

Pour consulter et s'inscrire aux formations (arbitres, éducateurs, dirigeants) cette saison, rendez-vous toujours sur maLFNA.fr !



COMMISSION SPORTIVE

Consultation électronique du mercredi 4 octobre 2023 Procès-verbal n° 8

Président M. Éric MAIOROFF

Présent MM. Didier DANIEL, Grégory BOUCHET et Jean-Louis OLIVIER

Approbation du PV n° 7 sans modification

SAISON 2023 - 2024 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASCULIN REMIS							
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
D4	F	2	24/09/23	26837042	Les Roches la Villedieu (1) / Cissé (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	01/11/23

SAISON 2022 - 2023 : MATCHS de CHAMPIONNAT FÉMININ REMIS							
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
Fém D1	/	4	15/10/23	26852799	Bressuire (1) / FC Gatinaise (1)	Coupe de France Féminine	05/11/23
Fém D2	/	4	15/10/23	26804135	Dissay (1) / St Cerbouillé (1)	Coupe de France Féminine	05/11/23
U15F	A	1	16/09/23	26804632	Parthenay Viennay (1) / Cherveux (1)	Problème informatique	21/10/23
U11-U13F	A	3	30/09/23	26804726	Loudun (1) / Châtelleraut SO (1)	Journée d'accueil	07/10/23
U11-U13F	A	3	30/09/23	26804727	Buxerolles/ASAC (1) / Neuville (1)	Journée d'accueil	07/10/23
U11-U13F	B	3	30/09/23	27081538	GJ VVM Chauvigny (1) / Nieuil l'Espoir (1)	Journée d'accueil	07/10/23
U11-U13F	B	3	30/09/23	27081536	Buxerolles/ASAC (2) / Poitiers Stade (1)	Journée d'accueil	07/10/23

DÉPARTEMENTAL 5

Forfait

Match n° 26667717 : Savigny L'Evescault (1) – Villeneuve (2) en poule E du 24/09/23

2^{ème} forfait de l'équipe de Villeneuve (2) (sans déplacement)

Amende de 33€ au club de Villeneuve

Match n°26667720 : Availles en Châtelleraut (4) – Jardres (2) en poule E du 24/09/23

1^{er} forfait de l'équipe d'Availles en Châtelleraut (4) (sans déplacement de Jardres (2))

Amende de 33€ au club d'Availles en Châtelleraut

Match n°26667985 : Valence en Poitou OC (2) – ACG Foot Sud 86 (3) en poule H du 24/09/23

1^{er} forfait de l'équipe d'ACG Foot Sud 86 (3) (sans déplacement)

Amende de 33€ au club de l'ACG Foot Sud 86

Demande d'arbitre

Match n°26668167 : Champigny (1) – Mignaloux (4) en poule D du 24/09/23

Demande du club de Champigny pour désigner 1 arbitre sur la rencontre en rubrique.

Demande transmise à la Commission Départementale de l'arbitrage (selon les disponibilités des arbitres).

La demande n'a pas pu être satisfaite.

Match n°26668168 : Quinçay (2) – Vouzailles (2) en poule D du 24/09/23

Demande du club de Quinçay pour désigner 1 arbitre sur la rencontre en rubrique.

Demande transmise à la Commission Départementale de l'arbitrage (selon les disponibilités des arbitres).

La demande a pu être satisfaite, l'arbitre sera à la charge du club de Quinçay.

**Match n° 26560108 : Loudun (2) – Moncontour (2) en poule A du 8/10/23**

Demande du club de Loudun pour désigner 1 arbitre sur la rencontre en rubrique.

Demande transmise à la Commission Départementale de l'arbitrage (selon les disponibilités des arbitres).

Si la demande peut être satisfaite, l'arbitre sera à la charge du club de Loudun.

Match n°26668054 : Bouresse/Queaux Moussac (1) – Payroux Charroux Mauprévoir (2) en poule I du 8/10/23**Match n°26668067 : Pressac/Availles (1) – Bouresse/Queaux Moussac (1) en poule I du 29/10/23****Match n°26668079 : St Maurice Gençay (3) – Bouresse/Queaux Moussac (1) en Poule I du 19/11/23****Match n°26668081 : Bouresse/Queaux Moussac (1) – Vernon (1) en poule I du 3/12/23****Match n°26668094 : Payroux Charroux Mauprévoir (2) – Bouresse/Queaux Moussac (1) en poule I du 3/02/24****Match n°26668107 : Bouresse/Queaux Moussac (1) – Pressac/Availles (1) en poule I du 10/03/24****Match n°26668119 : Bouresse/Queaux Moussac (1) – St Maurice Gençay (3) en poule I du 07/04/24****Match n°26668121 : Vernon (1) – Bouresse/Queaux Moussac (1) en poule I du 14/04/24**

Demande du club de Bouresse pour désigner 1 arbitre sur les rencontres en rubrique.

Demande transmise à la Commission Départementale de l'arbitrage (selon les disponibilités des arbitres).

Si les demandes peuvent être satisfaites, l'arbitre sera à la charge du club de Bouresse.

DÉPARTEMENTAL 3 FÉMININE**Match n°26855029 : Cerizay (1) – L'Envigne (1) en poule A du 1/10/23**

1^{er} forfait de l'équipe de l'Envigne (1) (sans déplacement)

Amende de 33€ au club de l'Envigne

Match n°26858768 : Echire/Celles Verrines/Chauray (2) – Availles (1) en poule B du 1/10/23

2^{ème} forfait de l'équipe d'Availles en Châtelleraut (1) (sans déplacement)

Amende de 33€ au club d'Availles en Châtelleraut



CHAMPIONNAT FÉMININ U15 à 11 (géré par le District 86)

En raison du problème informatique sur cette compétition, toujours non réglé, voici les résultat du week-end :

Samedi 16/09/23

POULE A

Parthenay Viennay Rc 1	REP	Cherveux Ar 1
Niort St Florent Ua 1	0 1	Chamoischaureyechire 1
Bressuire 1		exempt

POULE B

Montmorillon Ues 1	4 0	Chatellerault So 1
Poitiers ASAC 1	0 8	Poitiers Stade FC 1
Poitiers 3 Cités 1		exempt

Journée 1

Samedi 23/09/23

POULE A

Bressuire 1	13 0	Parthenay Viennay Rc 1
Chamoischaureyechire 1	10 0	Cherveux Ar 1
Niort St Florent Ua 1		exempt

POULE B

Poitiers Stade FC 1	2 1	Chatellerault So 1
Poitiers 3 Cités 1	2 0	Montmorillon Ues 1
Poitiers ASAC 1		exempt

Journée 2

Samedi 30/09/23

POULE A

Parthenay Viennay Rc 1	1 4	Chamoischaureyechire 1
Niort St Florent Ua 1	5 1	Bressuire 1
Cherveux Ar 1		exempt

POULE B

Montmorillon Ues 1	2 8	Poitiers Stade FC 1
Poitiers ASAC 1	3 0	Poitiers 3 Cités 1
Chatellerault So 1		exempt

Journée 2

EPREUVE / PHASE		POULE										
Fem à 11 - U15F / 1		POULE A										
TYPE CLASSEMENT												
Automatique diffusé						Par journée						
AFFICHER CLASSEMENT						Aller - Journée 3 - 30/09/23						
#	Equipe	Pts	JG	GA	NJ	PE	FD	PP	BP	BC	Diff	
1	NIORT CHAMOIS FC 1	9	3	3	0	0	0	0	15	1	14	
2	NIORT ST FLORENT UA 1	3	2	1	0	1	0	0	5	2	3	
3	BRESSUIRE FC 1	3	2	1	0	1	0	0	14	5	9	
4	CHERVEUX AR 1	0	1	0	0	1	0	0	0	10	-10	
5	PARTHENAY VIENNAY RC 1	0	2	0	0	2	0	0	1	17	-16	

EPREUVE / PHASE		POULE										
Fem à 11 - U15F / 1		POULE B										
TYPE CLASSEMENT												
Automatique diffusé						Par journée						
AFFICHER CLASSEMENT						Aller - Journée 3 - 30/09/23						
#	Equipe	Pts	JG	GA	NJ	PE	FD	PP	BP	BC	Diff	
1	POITIERS STADE FC 1	9	3	3	0	0	0	0	18	3	15	
2	POITIERS 3 CITES ES 1	6	2	2	0	0	0	0	5	0	5	
3	MONTMORILLON UES 1	3	3	1	0	2	0	0	6	10	-4	
4	CHATELLERAULT SO 1	0	2	0	0	2	0	0	1	6	-5	
5	POITIERS ASAC 1	0	2	0	0	2	0	0	0	11	-11	



FEUILLES DE MATCHS NON PARVENUES

Amende de 25€

Rencontre du 24/09/23

- Match n° 26852792 : Valdivienne (1) – Jaunay Marigny (1) en D1F
- Match n°26804723 : Poitiers 3 Cités (1) – Buxerolles (1) en U11-U13F poule A

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 105 €.

**Prochaine réunion : sur convocation.
Le président, Eric Maïoroff.**



COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion (par voie électronique) du mercredi 04 octobre 2023
Procès-verbal n° 04

Présents : Mme Maryse MOREAU, MM. François PAIREMAURE et Laurent LARBALETTE.

Approbation du PV n° 03 (par voie électronique) du mercredi 27 septembre 2023 sans modification.

JOUEURS SUSPENDUS

Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur(se) suspendu(e) (sous toute réserve).

ACG Foot Sud 86	Ingrandes	Poitiers ASPTT
Availles en Châtellerault	Jardres	Poitiers Beaulieu ES
Avanton	Jaunay Marigny	Poitiers Beaulieu FC
Beaumont St Cyr	La Pallu	Poitiers Cep
Biard	Leigné sur Usseau	Poitiers Portugais
Blanzay	Ligugé	Queaux Moussac
Boivre	Migné Auxances	Sommières St Romain
Bonneuil Matours	Montamisé	St Christophe
Brion St Secondin	Montmorillon	St Julien l'Ars
Buxerolles	Neuville	St Saviol
Colombiers	Nieuil l'Espoir	Stade Poitevin
Coussay	Nord Vienne	Thuré Besse
Espoir	Oyré Dangé	Valdivienne
Fleuré	Ozon	Valence en Poitou OC
Fontaine le Comte	Payroux Charroux Mauprévoir	Vicq sur Gartempe
GJ Dissay Beaumont	Poitiers Asac	Vouzailles

Attention

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.
- cette liste est établie sans avoir connaissance de toutes les mutations entre clubs.

Poitiers Gibauderie : suite à la décision de la Commission d'Appel n°3 du 15/11/22, le dirigeant qui officiait en tant qu'arbitre assistant lors de la rencontre Chasseneuil St Georges (2) – Poitiers Gibauderie (2) n'est pas autorisé à être inscrit à nouveau sur une feuille de match comme officiel tant qu'il n'aura pas suivi une formation d'arbitre de club.



OUVERTURES DE DOSSIERS

Match n° 27234749 : Naintré (2) – Ozon (1) en U17 Départemental 2 poule A du 30/09/23

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.

DOSSIERS EN INSTANCE

Match n° 26560094 : Monts sur Guesnes (1) – Moncontour (2) en Départemental 5 poule A du 10/09/23

Feuille de match non lisible.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.

Match n° 26837191 : Cissé (2) – Champigny (1) en Départemental 5 poule D du 10/09/23

Feuille de match non lisible.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.

DOSSIERS CLASSÉS

Match n° 26837041 : Smarves Iteuil (2) –Boivre SC (2) en Départemental 4 poule F du 23/09/23

Feuille de match papier reçue et contrôlée.

Dossier classé.

Match n° 26667448 : Ingrandes (3) – Antran (3) en Départemental 5 poule B du 22/09/23

Feuille de match papier reçue et contrôlée.

Dossier classé.

Match n° 26565342 : ACG Foot Sud 86 (3) – Château Larcher (4) en Départemental 5 poule H du 10/09/23

Feuille de match informatisée reçue et contrôlée.

Dossier classé.

Match n° 26565350 : Pressac / Availles Limouzine (2) – St Maurice Gençay (2) en Départemental 5 poule H du 24/09/23

Feuille de match papier reçue et contrôlée.

Dossier classé.

Match n° 27072486 : Châtelleraut Portugais (1) –Buxerolles (2) en U15 Départemental 2 poule B du 23/09/23

Forfait de l'équipe de Buxerolles (2).

Match non comptabilisé dans la purge des sanctions.

Dossier classé.



DÉPARTEMENTAL 4

Match n° 26559843 : Ozon (3) – Bonneuil Matours (1) en poule B du 24/09/23

Évocation

La commission reprend le dossier mis en instance, objet du PV n° 03 du 27/09/23, concernant la participation à ce match au sein de l'équipe d'Ozon FC (3) d'un joueur (licence n° 1022163113) en état de suspension.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Considérant que le club d'Ozon FC a été informé et a formulé ses observations par courriel (du 03/10/23 à 15h08).

Considérant que le licencié en cause a été sanctionné par la Commission Départementale de Discipline d'Indre et Loire (PV du 17/05/23) pour six (6) matchs de suspension à compter du 07/05/23 et que l'équipe d'Ozon FC (3) évoluant en Départemental 4 poule B n'a effectivement joué que trois (3) matchs depuis cette date : en championnat les 14 et 28/05/23 pour la saison 2022/2023 et 17/09/23 pour la saison 2023/2024

Dit qu'en l'application des articles 150, 187.2 et 226.1 et 2 des RG de la FFF que le joueur en cause ne pouvait pas être inscrit sur la feuille de match de la rencontre citée en rubrique.

Par ces motifs donne match perdu par pénalité avec 0 but à 3 à l'équipe de d'Ozon FC (3) pour en donner le gain à l'équipe de Bonneuil Matours (1) avec 3 buts à 0.

Les droits d'évocation (soit 40 €) seront débités au club de d'Ozon FC.

Dossier classé.

Extraits de l'article 226 des RG de la FFF

L'expression "effectivement jouée" s'entend d'une rencontre ayant eu son aboutissement normal, prolongation éventuelle comprise.

En cas de changement de club, la suspension du joueur est purgée dans les équipes du nouveau club, selon les modalités précisées au présent alinéa. Les matchs pris en compte dans ce cas sont les matchs officiels disputés par les équipes de son nouveau club depuis la date d'effet de sa sanction et ce, même s'il n'était pas encore qualifié dans ce club.

CHAMPIONNAT FÉMININ DÉPARTEMENTAL 3

Match n° 26858770 : Jaunay Marigny (2) – Ligugé (2) en poule B du 01/10/23

Courriel de confirmation de réserve du club de Jaunay Marigny (01/10/23 à 20h47)

Réserve sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueuses du club de Ligugé, pour le motif suivant : des joueuses du club de Ligugé sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

La commission prend connaissance de la réserve confirmée pour la dire recevable.

Jugeant en premier ressort,

Considérant que l'équipe de Ligugé (1) ne jouait pas de rencontre le même jour ou le lendemain.

Considérant, après vérification de la feuille de match de la dernière rencontre de Ligugé (1) évoluant en Départemental 1 Fém (dernier match en championnat : Ligugé (1) – Echiré St Gelais / Celles Verrines / Chauray (1) du 24/09/23) qu'aucune joueuse inscrite sur la feuille de match de la rencontre en rubrique n'a participé à la dernière rencontre de l'équipe supérieure susnommée.

Considérant que l'équipe de Ligugé (2) n'est pas en infraction avec les dispositions des articles 26.C.2 des RG de la LFNA et 167.2 des RG de la FFF.

Par ces motifs dit la réserve non fondée et enregistre le résultat inscrit sur la feuille de match.

Les droits de confirmation de réserve (40€) seront débités au club de Jaunay Marigny.

Dossier classé.



COUPE LOUIS DAVID

Match n° 27270525 : Nalliers (1) – Châtelleraut SO (3) du 01/10/23.

Courriel de Réclamation du club de Nalliers (02/10/23 à 08h12)

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer le club de Châtelleraut SO (copie du courriel de réclamation) lequel peut formuler ses observations **avant le mercredi 11 octobre 2023**, terme de rigueur.

Dossier en instance.

RÉSERVES SPORTIVES NON CONFIRMÉES

Match n° 26560138 : Nord Vienne (3) – Loudun (2) en Départemental 5 poule A du 03/12/23

avancé au 01/10/23

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 105 €.

Prochaine réunion sur convocation.

Maryse MOREAU.



COMMISSION JEUNES

POLE ADMINISTRATIF

Réunion du jeudi 5 octobre 2023
Procès-verbal n°6

Président M. Philippe BARRITAU
Présents Mmes Patricia PATRAULT et Chantal PINTAULT- MM. Christian SAVIGNY et Jean Paul PINTAULT
Excusée Mme Sylvie TESSERAU

Le PV n°5 est adopté sans modification

SAISON 2023 - 2024 : MATCHS DE CHAMPIONNAT JEUNES REMIS									
Cat.	Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
U17/U18	D1	/	2	23/09/23	26990014	Neuville (1)	Loudun (1)	Coupe Gambardella	21/10/23
U17/U18	D1	/	2	23/09/23	26990015	Availles/Vicq/St Savin (1)	Naintré (1)	Coupe Gambardella	21/10/2023*
U17/U18	D1	/	2	23/09/23	26990012	GJ Foot.Sud 86 (1)	St Benoit (1)	Coupe Gambardella	21/10/23
U17/U18	D1	/	3	30/09/23	26990020	Naintré (1)	Neuville (1)	Coupe Gambardella	04/11/2023*
U17/U18	D1	/	3	30/09/23	26990016	Jaunay Marigny (1)	Availles/Vicq/St Savin (1)	Coupe Gambardella	04/11/23
U17/U18	D2	B	1	23/09/23	27234786	Cissé (1)	Gj Espoir Sud Poitiers (2)	Coupe Gambardella	21/10/23
U17/U18	D2	B	1	23/09/23	27234787	Vouneuil Béruges (1)	Poitiers ASAC (2)	Coupe Gambardella	21/10/23
U17/U18	D2	B	1	23/09/23	27234785	Château Lar/Bri/SMG/Som/Cha (1)	Gj Val de Vonne (2)	Modification de calendrier	21/10/2023
U17/U18	D2	C	1	23/09/23	27235586	GJ VVM Chauvigny (2)	Valdivienne (1)	Coupe Gambardella	21/10/23
U17/U18	D2	C	1	23/09/23	27235585	Gj 3 Vallées 86 (2)	Nieul/Mignaloux (1)	Coupe Gambardella	21/10/2023*
U17/U18	D2	C	1	23/09/23	27234831	Gj Dissay Beaumont (1)	Gj Montasèvres (3)	Engagement tardif	21/10/2023
U17/U18	D2	C	2	30/09/23	27234837	Nieul/Mignaloux (1)	Migné Auxances (3)	Coupe Gambardella	04/11/2023*
U17/U18	D2	C	2	30/09/23	27234838	Poitiers PTT (1)	Gj Dissay Beaumont (1)	Coupe Gambardella	04/11/2023*
U13	D3	A	1	23/09/23	23860153	Naintré (1)	Loudun (1)	Dysfonctionnement Informatique	04/11/2023
U13	D3	C	1	23/09/23	27072678	Vouneuil Béruges (3)	Migné Auxances (2)	Engagement tardif	21/10/2023
U13	D3	F	1	23/09/23	27081679	Jaunay Marigny (2)	Gj Sud Haut Poitou (2)	Engagement tardif	21/10/2023
U13	D3	G	1	23/09/23	27072806	Valdivienne (1)	St Savin/ Vicq (2)	Engagement tardif	04/11/2023
U13	D3	G	2	30/09/23	27072813	St Savin/Vicq (2)	Mignaloux Beauvoir (1)	Engagement tardif	09/12/23

*Sauf si toujours qualifié en Coupe Gambardella

DATE A RETENIR

Rappel :

- Samedi 21 octobre : 1^{er} tour des challenges U17/U18, U15 et Festival foot U13 Pitch
- Mercredi 25 octobre : date limite des engagements en championnat U15 et U17/U18 à 8
- Lundi 23 octobre : date limite des engagements en challenge Maurice Dansac pour les équipes 3 et plus



OPERATION CARTON VERT

L'opération « carton vert » est reconduite pour cette saison, le descriptif a été transmis par mail aux clubs.

Ce dispositif est une action qui permet de valoriser les bonnes attitudes des joueuses/joueurs sur le terrain afin d'encourager les bons comportements, en lien avec les **valeurs de notre sport portées par la FFF – sous l'acronyme « PRETS »** :

PLAISIR – RESPECT – ENGAGEMENT – TOLERANCE – SOLIDARITE

Sur la saison 2022/2023, 15 personnes ont été récompensés sur les catégories U17/U18 et U15

U17 DEPARTEMENTAL 2

Match n° 27246332 : GJ Dissay Beaumont (2) – Cenon.Po.Vo.Tb.Gjai (1) en poule A du 30/09/23.

Match arrêté.

Dossier transmis à la commission de discipline

TOUR PRELIMINAIRE CHALLENGE U17/U18

21 octobre 2023

N°	Équipe	Div		Équipe	Div
A	ASM/NV/SAM/3M/SLM/BE 1	D2 A		MIGNE AUXANCES 2	D2B
B	POITIERS PTT 1	D2 C		MIREBEAU 1	D2A
C	GJ DISSAY BEAUMONT 2	D2A		POITIERS CEP 1	D2C
D	MONTMORILLON 3	D2 C		NAINTRE 2	D2A
E	JAUNAY MARIGNY 2	D2A		GJ SUD HAUT POITOU 1	D2B

TOUR PRELIMINAIRE CHALLENGE U15

21 octobre 2023

N°	Équipe	Div		Équipe	Div
A	GJ DISSAY BEAUMONT 2	D2 B		MIREBEAU 1	D2A
B	GJ ANTOIGNE INGRANDES 1	D2 B		GJ MONTASEVRES 1	D2D
C	BRION/STMG/SOM 1	D2D		LIGUGE 1	D2C
D	L'ENVIGNE/LA PALLU/CER 1	D2 A		POITIERS ASAC 2	D2C
E	NV/ASM/SAM/3M/SLM/BE 1	D2A		OZON 1	D2B
F	VIVONNE 1	D2C		BUXEROLLES 2	D2B
G	GJ VVM CHAUVIGNY 3	D2D		MIGNE AUXANCES 3	D2A
H	SAINT BENOIT 2	D2C		NEUVILLE 2	D2A
I	VOUNEUIL BERUGES 1	D2C		GJ ESPOIR SUD POITIERS 3	D2D



CHAMPIONNATS A 8 U17/U18 et U15

La Commission des Jeunes relance les engagements pour les championnats à 8 U17/U18 et U15

Date limite des inscriptions (Footclubs) : mercredi 25 octobre 2023

Le championnat ne sera possible que si minimum 4 équipes s'engagent

U13 DEPARTEMENTAL 3

Forfait

Match n°27072654 : La Pallu (1) – Loudun (2) en poule B du 30/09/23

2^{ème} forfait de l'équipe de Loudun (2) (sans déplacement)

Amende de 11€ au club de Loudun

FESTIVAL FOOT U13 PITCH

saison 2023/2024



FESTIVAL FOOT U13 Pitch

1^{er} TOUR - samedi 21 octobre 2023

RDV des équipes à 13h45

Début des rencontres à 14h30

A	B	C	D à St Eloi
CHÂTELLERAULT PORTUGAIS (1)	CHÂTELLERAULT SO (1)	MIGNE AUXANCES (1)	POITIERS STADE (1)
ASM (1)	MIREBEAU (1)	OZON (1)	POITIERS GIBAUDERIE/BEAULIEU (1)
THURE BESSE (1)	GJ ANTOIGNE/INGRANDES (1)	CHASSENEUIL/ST GEORGES (1)	NAINTRE (1)
COUSSAY/SOC/PLEUMARTIN	SAMMARCOLLES/NORDV/3 MOU/SLM/BEU (1)	LOUDUN (1)	MIGNALOUX BEAUVOIR (1)
E à St Savin	F à Benassay	G à Iteuil	H à Bonneuil Matours
MONTMORILLON (1)	NEUVILLE (1)	GJ VAL DE VONNE (1)	GJ MONTASEVRES (1)
ST SAVIN/VICQ (1)	GJ SUD HAUT POITOU (1)	GJ ESPOIR SUD POITIERS (1)	BONNEUIL MATOURS/AVAILLES (1)
GJ 3 VALLEES 86 (1)	GJ DISSAY BEAUMONT (1)	BIARD (1)	LA PALLU (1)
GJ VVM CHAUVIGNY (1)	L'ENVIGNE/CERNAY ST GENEST (1)	LIGUGE (1)	GJ AVENIR 86 (1)
I	J à Gençay	K	L
POITIERS 3 CITES (1)	GJ FOOT SUD 86 (1)	POITIERS ASAC (1)	BUXEROLLES (1)
CISSE (1)	VALENCE EN POITOU OC (1)	ST BENOIT (1)	VALDIVIENNE (1)
POITIERS CEP (1)	VIVONNE (1)	VOUNEUIL BERUGES (1)	JAUNAY MARGNY (1)
NIEUIL L'ESPOIR (1)	ST MAURICE GENÇAY/BRI/SOM/CHP/CHT (1)		

Club recevant



CHALLENGE MAURICE DANSAC

Participant :

-Les équipes 1 éliminées au 1^{er} tour du Festival Foot U13

-Les équipes 2 engagées automatiquement

-Pour les équipes 3 et plus engagement volontaire à saisir dans Footclubs avant le 23 octobre 2023

U11

Les calendriers ont été transmis aux clubs par mail via la messagerie officielle et disponible dans l'onglet Foot Animation Loisir sur Footclubs et sur le site internet.

L'horaire officiel des plateaux est le samedi 10h30 début du plateau.

Comme présenté à la réunion de rentrée des jeunes, nous vous informons que depuis ce début de saison, nous avons accès à un nouveau module de gestion du foot animation : Foot Animation Loisir (FAL).

Celui-ci permet de donner une meilleure visibilité des offres de pratique U11, U7-U9,..., sur notre site internet mais également vous permettre une gestion facilitée de vos équipes notamment pour le planning de ces dernières.

Nous testons actuellement ce nouveau module :

- sur ce début de première phase U11, nous avons saisi les plateaux, enregistré les participations et les résultats. Vous pouvez désormais consulter le calendrier sur notre site (rubrique Epreuves-Foot Animation Loisir- Catégorie U11) : [Football animation et Loisirs – DISTRICT DE LA VIENNE DE FOOTBALL \(fff.fr\)](http://Football animation et Loisirs – DISTRICT DE LA VIENNE DE FOOTBALL (fff.fr)). Mais également sur Footclubs (Cf pièce jointe) dans la rubrique « Epreuves Championnats et Coupes/Foot Animation Loisir »
- vous pouvez vous aussi le tester en saisissant directement vos feuilles de plateaux ainsi que les résultats et nous faire part de vos éventuelles remarques avant le déploiement sur la deuxième phase.

Nous reviendrons vers vous fin octobre pour vous donner plus d'indications sur la démarche à appliquer.

Vos remarques sont importantes car nous souhaitons vous apporter une utilisation simple et adaptée de ce nouveau module.

La gestion par ce module des plateaux U7-U9 sera déployée à partir de la deuxième partie de saison.

Rappel :

Les feuilles de plateaux et de licences sont à adresser au District **impérativement** par mail à district@foot86.fff.fr **au plus tard le lundi après la tenue des rencontres** (sauf pour les clubs voulant s'essayer à la gestion du logiciel FAL).

Report de la journée 1

Les équipes U11 des clubs labélisés ont participé à la tournée de la FFF le dimanche 1^{er} octobre à Jaunay Marigny. Afin de ne pas les solliciter deux jours de suite, nous vous informons que les plateaux U11 du samedi 30 septembre ci-dessous **sont reportés au samedi 21 octobre** :

-Poule A à Poitiers 3 Cités avec les équipes de Migné Auxances, Neuville et Poitiers 3 Cités

-Poule B à Chauvigny avec les équipes de GJ VVM Chauvigny, Buxerolles, Châtelleraut SO 2 et Montmorillon



-**Poule B** à Buxerolles (Michel Amand) avec les équipes de Poitiers ASAC, Smarves Iteuil et Stade Poitevin

-**Poule D** à Vendevre avec les équipes de La Pallu, GJ Sud Haut Poitou, Neuville et Vouneuil Béruges

-**Poule E** à Buxerolles (André Messy) avec les équipes de Buxerolles, Chasseneuil St Georges, Château Larcher et GJ 3 Vallées 86

-**Poule E** à Rouillé avec les équipes de GJ Foot Sud, GJ Val de Vonne, Migné Auxances 2 et Vouneuil Béruges 2

-**Poule F** à Poitiers (St Eloi) avec les équipes de Stade Poitevin 2, Poitiers ASAC 2 et Poitiers 3 Cités 2

-**Poule K** à Beaumont avec les équipes de Chasseneuil St Georges 2, GJ Dissay Beaumont 3, Jaunay Marigny et La Pallu 2

-**Poule K** à Vendevre avec les équipes de La Pallu 3, Migné Auxances 3, Neuville 3 et Stade Poitevin 3

Plateau U11 du 30/09/23 :

Poule I plateau 1 : 1^{er} forfait de Châtelleraut Portugais (2). Amende de 11€

Poule J plateau 1 : 1^{er} forfait de Buxerolles (3). Amende de 11€

Poule J plateau 2 : 1^{er} forfait de Poitiers Gibauderie/Beaulieu (1). Amende de 11€

Plateau U11 du 7/10/23 :

Poule K plateau 2 : changement de terrain, le plateau se jouera à Avanton au lieu de St Eloi en raison de travaux sur les terrains de Grand Poitiers.

TRANSMISSION TARDIVE OU FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

Amende de 13€

Match n° 26990084 : Naintré 1- Neuville 1 en U15 Départemental 1 du 23/09/23

Match n° 27081678 : L'Envigne/Cernay 2 – Buxerolles 2 en U13 Départemental 3 poule F du 23/09/23

LICENCES MANQUANTES

Plateau U11 du 30/09/23 :

Poule M plateau 1 : Adriers 3 licences manquantes. Amende forfaitaire de 18€ au club d'Adriers

Prochaine réunion : sur convocation

Le Président, Philippe BARRITAU



INFORMATIONS DIVERSES

COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2023/2024

Sélection de la Vienne U15 Garçons



CONVOCAATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la FFF, la LFNA et le District, le Conseiller Technique PPF 86 et les membres de la Commission Technique 86 organisent un match amical réservé uniquement à des jeunes joueurs nés en 2009.

Déroulement processus de détection :

- **Mercredi 18 Octobre :**
 - *match opposition contre la Sélection U15 des Deux-Sèvres*
- **Jeudi 2 Novembre :**
 - *tournoi Interdistricts (Sélection mixte 86/79) à Puymoyen*

Pour ce rassemblement, chaque joueur devra se munir :

- de son équipement complet de footballeur
- d'une gourde
- de l'autorisation parentale ci-jointe (si celle-ci n'a pas déjà été fournie)

L'encadrement du rassemblement sera assuré par MM Anthony ALLOUIS, Conseiller Technique PPF LFNA, Christian SAVIGNY, Patrick ECALLE et Jean-Pierre BERNARD, membres de la Commission Technique Départementale 86.

MERCREDI 18 OCTOBRE 2023

Rendez-vous sur place à 14h30 précises

au complexe sportif de LUSIGNAN (route St Germier – 86600)

(Terrain Honneur – coup d'envoi 15h30 – fin prévue vers 17h30)

Liste des 16 joueurs convoqués pour ce stage :

- CHÂTELLERAULT S.O.C : BAZILE OCTUVON Kylian, BOURAS Yliès, MAUNIE Jules, **MONNEREAU FRENEUIL Anatole**
- G.J.V.V.M CHAUVIGNY : DUVERGER Malo, FAITEAU Mathis
- NEUVILLE : NOEL Matthieu
- STADE POITEVIN F.C : ASOSIE Loan, CLOCHARD AMBLARD Nolan, PROUST Emile, FAYOL Dylan, EL HADDAD Mehdy, NOIREAU Valentin, **MARTIN TELLIER Titouan**, METAYE Lucas, FAYE MONTEIL Mathis

En cas d'absence, merci de prévenir IMPÉRATIVEMENT au numéro suivant : 06.44.28.33.94
(M. Anthony ALLOUIS, Conseiller Technique PPF 86)





SÉLECTION de la VIENNE U15 Masculine

(joueurs nés en 2009)

	NOM - Prénom	Club actuel d'appartenance	Club(s) d'origine
1	MARTIN TELLIER Titouan	Stade Poitevin F.C	US Lathus - UET.S Montmorillon
2	FAYOL Dylan	Stade Poitevin F.C	Baroc Poitiers - Asptt Poitiers
3	FAYE MONTEIL Mathis	Stade Poitevin F.C	Et.S Vouneuil sous Biard
4	METAYE Lucas	Stade Poitevin F.C	AS Savigny l'Evescault
5	DUVERGER Malo	U.S Chauvigny	Am.S Pouillé Tercé
6	EL HADDAD Mehdy	Stade Poitevin F.C	ES Buxerolles
7	CLOCHARD AMBLARD Nolan	Stade Poitevin F.C	Esp.S St Benoît
8	PROUST Emile	Stade Poitevin F.C	FC Montamisé
9	ASOSIE Loan	Stade Poitevin F.C	AS St Eloi Poitiers
10	BOURAS Yliès	S.O.Châtelleraut	AS Portugais Châtelleraut
11	MAUNIE Jules	S.O.Châtelleraut	US Vendeuvre - Et.S La Pallu - US Jaunay Marigny
12	FAITEAU Mathis	U.S Chauvigny	JS Nieuil l'Espoir
13	NOEL Matthieu	C.A Neuville	
14	NOIREAU Valentin	Stade Poitevin F.C	US Vouillé
15	BAZILE OCTUVON Kylian	S.O.Châtelleraut	
16	MONNEREAU FRENEUIL Anatole	S.O.Châtelleraut	US Migné Auxances



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86 – PPF

AUTORISATION PARENTALE**PARTIE A REMPLIR PAR LES PARENTS ou les TUTEURS LEGAUX :**

Je soussigné(e) : Madame - Monsieur

demeurant à :

Tél :

E-mail :

agissant en qualité de : **MÈRE – PÈRE – TUTEUR LÉGAL**
(Rayer les mentions inutiles)

Autorise (Nom et Prénom du joueur) :

- **A PARTICIPER** pour la saison 2022-2023 à tous les stages, matches, tournées, tournois ou manifestations de football placés sous l'égide du District de la Vienne de Football.
- **J'AUTORISE** le médecin-responsable à pratiquer ou à donner en mon absence, tous les soins que son état de santé nécessite, y compris l'hospitalisation d'urgence, ou à faire pratiquer toute intervention qui s'avérerait indispensable.
- **JE CERTIFIE** que mon enfant ne présente aucune allergie ou problème médical, et qu'il n'est pas soumis à un régime nutritionnel particulier. **Si OUI, préciser :**

- **J'AUTORISE** également le District de la Vienne de Football à utiliser pour la promotion de l'opération, les photographies et les enregistrements audiovisuels pris à titre individuel.

Fait à :

Le :

Signature :

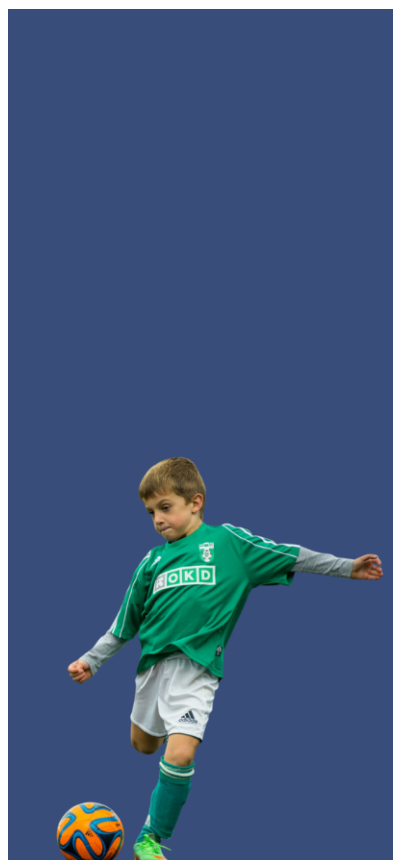
ATTENTION :**ce document ne doit pas être envoyé, mais remis au responsable le jour du stage.**

DISTRICT de la VIENNE de FOOTBALL
1 rue François Prat – 86000 POITIERS – Tél : 05.49.61.17.35 –
Mail : DISTRICT@FOOT86.FFF.FR – Site Internet : <https://foot86.fff.fr/>



PROGRAMME ÉDUCATIF FÉDÉRAL

REPRISE DES ACTIVITÉS LIÉES AU PROGRAMME ÉDUCATIF FÉDÉRAL ! Plus d'infos à venir



LE DISTRICT DE LA VIENNE DE FOOTBALL :

05 49 61 17 35
DISTRICT@foot86.fff.fr

RUE FRANÇOIS PRAT,
86000 POITIERS



PEF

PROGRAMME ÉDUCATIF FÉDÉRAL



Saison 2023/2024

.....
DISTRICT DE LA VIENNE

Pour la deuxième année consécutive, le District de la Vienne de Football développe son projet PEF (Programme Éducatif Fédéral).

Lancé en 2014 par la FFF, le Programme Éducatif Fédéral (PEF) est un outil pédagogique complet, mis à la disposition des ligues, districts, clubs amateurs et professionnels, dirigeant(e)s et éducateur(trice)s, pour former les jeunes licencié(e)s U6 à U19 (5 à 18 ans) aux règles du jeu et de vie.

C'est dans cette optique que le District de la Vienne de Football souhaite accompagner les clubs afin de développer ce programme éducatif pour tous .

.....
PROGRAMME ÉDUCATIF FÉDÉRAL



Pour cela nous souhaitons intervenir lors des stages que vous organisez pendant les vacances scolaires, le temps d'une demi-journée.

L'intervention sera faite sous forme de biathlon, les enfants devront réussir des défis techniques ainsi que répondre correctement à des questions sur les différents thèmes du PEF

Au terme de cette intervention, les jeunes acquerront les valeurs citoyennes telles que le **Plaisir**, le **Respect**, l'**Engagement**, la **Tolérance** ainsi que la **Solidarité**.

.....
PROGRAMME ÉDUCATIF FÉDÉRAL



C'est un moment enrichissant permettant aux enfants de perfectionner leur savoir être, d'adopter des réflexes écoresponsables tout en passant un moment ludique et de renforcer leurs connaissances culturelles.

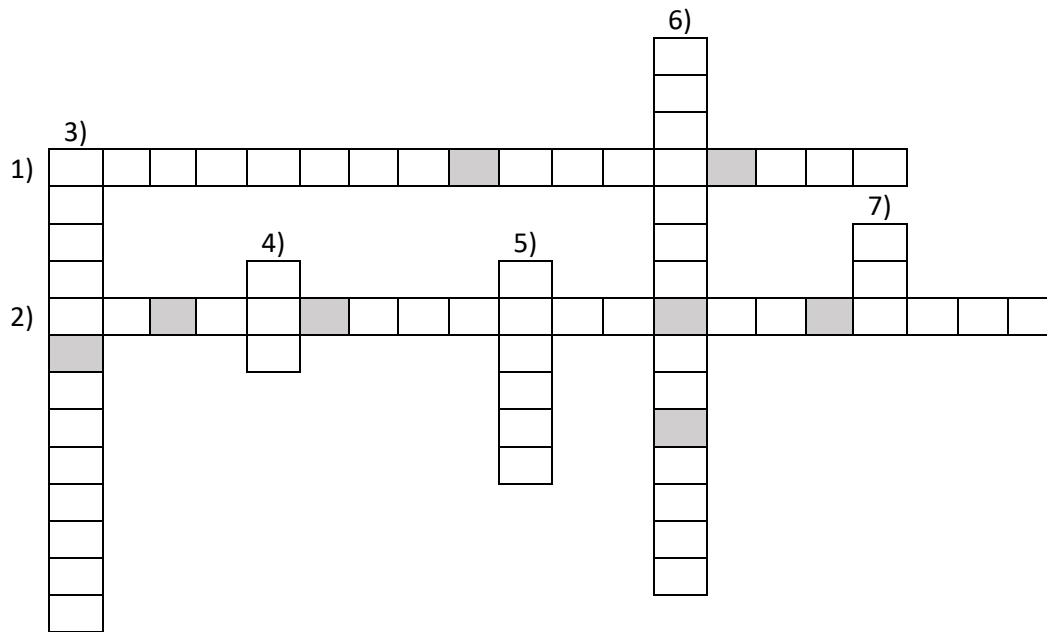
Si vous êtes intéressés, nous serions ravis de venir pendant vos stages de Toussaint, février et d'avril afin de passer un moment convivial tous ensemble.

.....
PROGRAMME ÉDUCATIF FÉDÉRAL



MINI-JEU

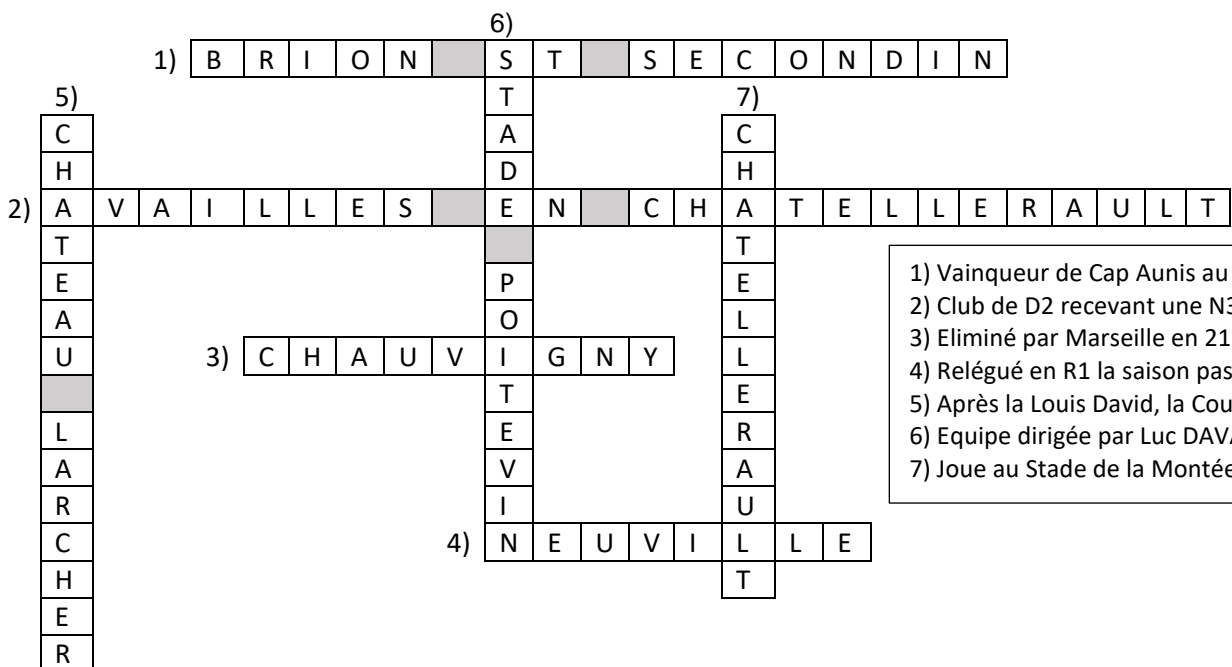
Thème : Différentes actions mises en place chez les jeunes



- 1) La finale régionale se joue à Gujan-Mestras
- 2) S'effectue en lien avec les collègues
- 3) Challenge Futsal
- 4) Initiales du rassemblement final chez les U6-U9
- 5) Coupe Départementale U13
- 6) Comme à l'école, il faut bien commencer par là
- 7) PIF, PAF, ...

Réponses du dernier Vienne Hebdo :

Thème : Dernières équipes qualifiées en Coupe de France



- 1) Vainqueur de Cap Aunis au 3^e tour
- 2) Club de D2 recevant une N3
- 3) Éliminé par Marseille en 21-22
- 4) Relégué en R1 la saison passée
- 5) Après la Louis David, la Coupe de France ?
- 6) Équipe dirigée par Luc DAVAILLON
- 7) Joue au Stade de la Montée Rouge